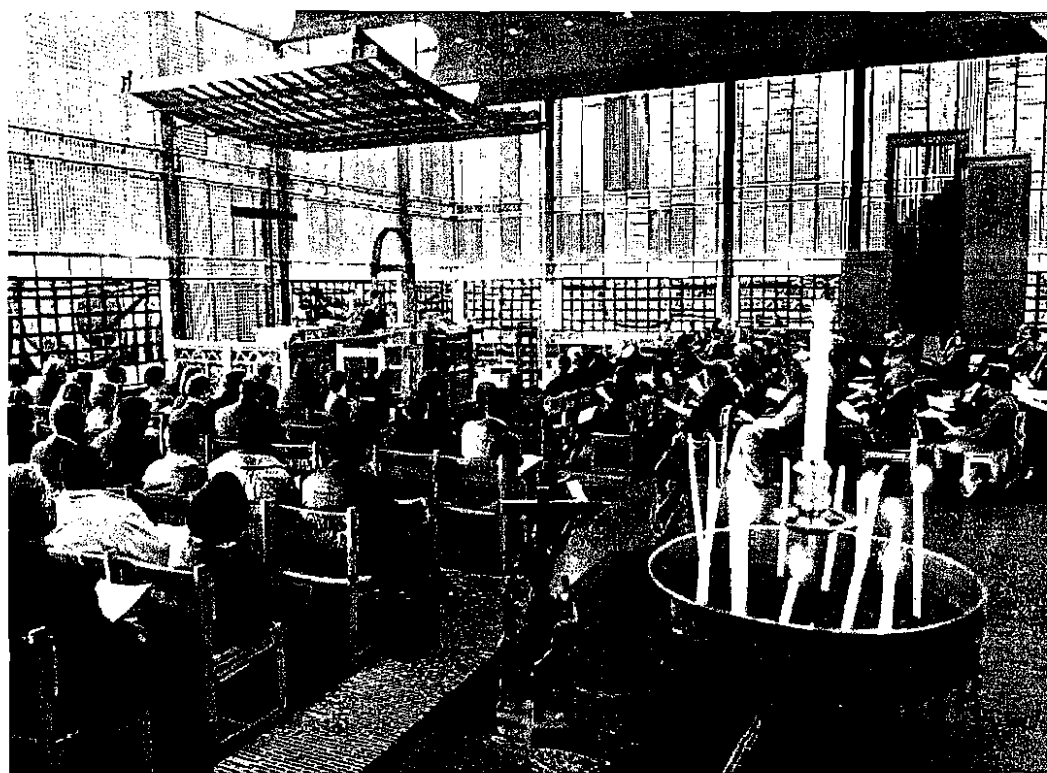




Bulletin de liaison de l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France

A.B.C.F.



Célébration du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) - Comité central 2008 (cliché Peter Williams / WCC)

Où en est le mouvement œcuménique ?



OECUMÉNISME



Avec Odile DUPONT, Présidente de Beth.

Nous savons tous que l'Association des bibliothèques chrétiennes de France est une association œcuménique ; c'est même, rappelez-vous, pour mieux honorer cette dimension constitutive de son identité que notre association, d'Association des bibliothèques *ecclésiastiques* de France, est devenue Association des bibliothèques *chrétiennes* de France — il y avait là plus qu'une nuance : une question de principe.

Sa dimension œcuménique, notre association entend bien, non seulement, la conserver, mais encore l'honorer toujours davantage, tant dans sa composition, que dans son souci et ses projets, tous devant rassembler bibliothécaires et bibliothèques des diverses confessions chrétiennes, issues de la Réforme, orthodoxes et catholique.

C'est pourquoi il nous a semblé utile, au conseil d'administration, de vous proposer ce dossier sur l'œcuménisme, qui se veut à la fois un état des lieux et une invitation au progrès en ce domaine. C'est pourquoi encore notre prochain congrès portera lui aussi sur ce thème de l'œcuménisme (encore qu'il nous faudra préciser un peu le point de vue). Il se tiendra probablement à Toulouse, et nous essaierons d'y susciter une participation véritablement œcuménique (les expériences passées nous ayant montré que ce n'était pas toujours chose aisée, spontanée ou évidente). Mais cette participation ne peut finalement être que la vôtre ; donc, à vous de jouer.

Jérôme ROUSSE-LACORDAIRE



sous la direction du fr. Michel MALLÈVRE



Echange lors du Comité central du C.O.E. 2008 (cliché Peter Williams / WCC).

Après l'enthousiasme suscité par l'entrée de l'Eglise catholique dans le mouvement œcuménique, on a rapidement parlé de « stagnation »¹. Parce qu'elle renonça à entrer dans le Conseil œcuménique des Eglises (COE)², mais aussi parce que les résultats des premiers dialogues n'aboutirent pas à l'unité visible que l'on croyait proche³. C'est oublier que le principal acquis d'un siècle d'œcuménisme est bien la « fraternité retrouvée », illustrée par de nombreuses rencontres de responsables d'Eglises et surtout localement par la coopération des baptisés.

Le mouvement œcuménique est né de la conjonction de quatre grands courants⁴, où nous chercherons à évaluer les progrès accomplis, avant de nous interroger sur les nouveaux défis auxquels il doit faire face et sur l'avenir du COE qui l'a porté depuis 1948.

Mission

Depuis la Conférence d'Edimbourg en 1910, l'annonce de l'Evangile est sans doute le domaine où l'urgence de l'unité se fait le plus sentir. En Europe, des initiatives locales se multiplient : « évangélisations de rue » dans la mouvance charismatique, « expo-bible » et lectures continues de la Bible,

¹. SESBOÛÉ B. *La patience et l'utopie. Jalons œcuméniques*. Paris, DDB, 2005.

². GROOTAERS J. *Rome et Genève à la croisée des chemins (1968-1972)*. Un ordre du jour inachevé. Genève – Paris, COE & Cerf, 2005.

³. La meilleure synthèse est : NEUNER P. *Théologie œcuménique. La quête de l'unité des Eglises chrétiennes*. Paris, Cerf (collection « initiation »), 2005.

⁴. *A History of the Ecumenical Movement*. Genève, WCC Publications.

I. 1517-1948, ROUSE R. et NEILL S. C. (éd.), (1^oed. 1954), 2004.

II. 1948-68, FEY H.S. (éd.), (1^o ed. 1970), 2004.

III. 1968-2000, BRIGGS J., AMBA ODUYOYE M. et TSETISIS G. (éd.), 2004.



aumôneries interconfessionnelles dans les hôpitaux etc. Elles illustrent les engagements de la *Charte œcuménique européenne* signée à Strasbourg en 2001 par les présidents du Conseil des Conférences des évêques d'Europe (CCEE) et de la Conférence des Eglises européennes (KEK)⁵. Cependant, dans les pays du Sud, notamment en Amérique latine, et dans ceux de l'ex-union soviétique, avec la douloureuse question de l'uniatisme⁶, les Eglises apparaissent souvent en concurrence.

De nombreux dialogues ont porté depuis quarante ans sur la question du prosélytisme, tant au niveau multilatéral⁷ que bilatéral. Ils manifestent des différences de conceptions sur ce qu'est un « chrétien », sur l'appartenance à l'Eglise et sur l'évangélisation (annonce du Christ et/ou engagement social ?). Il est significatif qu'existent deux séries concurrentes de congrès missionnaires mondiaux : ceux du COE (le dernier, à Athènes en 2005) et ceux de la mouvance évangélique (Comité de Lausanne pour l'évangélisation du monde, depuis 1974).

Christianisme pratique

La nécessité de l'engagement pour la Justice, la Paix et la sauvegarde de la Création, affirmée par le COE en 1983, a été au cœur de rencontres comme le Congrès mondial de Séoul en 1990 et les rassemblements œcuméniques européens de Bâle en 1989, Graz en 1997 et Sibiu en 2007. Avec la santé (VIH-Sida) et le dialogue interreligieux, ces questions tiennent une large place dans les programmes du COE.

Elles mobilisent aussi des chrétiens de toutes confessions au sein de nombreux réseaux interconfessionnels : *Comité intermouvements auprès des évacués* (CIMADE) pour la protection des étrangers, *Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* (ACAT), *Réseau environnemental chrétien européen*... Des instances comme le Conseil d'Eglises chrétiennes en France (créé en 1987) ont permis de développer une concertation et de prendre des positions communes sur des problèmes de société. Certains voient dans la « doctrine sociale » des Eglises un lieu prometteur de progrès œcuméniques.

Cependant de nouveaux clivages apparaissent sur les questions éthiques entre les confessions et au sein de chacune d'entre elles. Ainsi, la « sécularisation » a fait l'objet de grands débats lors du 3^e Rassemblement œcuménique européen à Sibiu, où la rédaction finale du message a aussi achoppé sur la question des origines et de la fin de la vie.

Dialogue théologique

Les dialogues d'experts⁸ mis en place à la fin des années 60 n'ont pas seulement permis une meilleure connaissance mutuelle, comme entre l'Eglise catholique ou le COE et les pentecôtistes. Leur apport le plus remarquable est méthodologique en parvenant à un « consensus différencié » sur des questions à l'origine de ruptures historiques. C'est le cas de la *Concorde de Leuenberg* de 1973, par laquelle luthériens, réformés et méthodistes européens se

⁵. CCEE & KEK *Charte œcuménique. Un rêve, un texte, une démarche*. Paris, Parole et Silence, 2003.

⁶. Comité mixte catholique - orthodoxe en France *Catholiques et orthodoxes : les enjeux de l'uniatisme. Dans le sillage de Balamand*. Paris, Bayard, Fleurus-Mame-Cerf, 2004.

⁷. Cf. « Vous êtes la lumière du monde ». Déclarations du COE sur la mission 1980-2005. Genève, WCC, 2005.

⁸. TERME J. et BIRMELE A., *Accords et dialogues œcuméniques, bilatéraux et multilatéraux, français, européens et internationaux*. Lyon, Olivetan, 2008. CDRom (pour PC et Mac). Et les recueils en anglais de :

- MEYER H., VISCHER L., *Growth in Agreement I. Reports and Agreed Statements of Ecumenical Conversations on a World Level*. Genève, WCC, 1984.
- MEYER H., GROS J., RUSCH W., *Growth in Agreement II. Reports and Agreed Statements of Ecumenical Conversations on a World Level, 1982-1998*. Genève, WCC, 2000.
- GROS J., FUCHS L. F., BEST T. B., *Growth in Agreement III. International dialogue, Texts and Agreed Statements, 1998-2005*. Genève, WCC, 2007.



reconnaissent « en pleine communion de chaire et d'autel », et de la *Déclaration commune sur la justification*, signée par l'Eglise catholique et la Fédération luthérienne mondiale en 1999, puis le Conseil Méthodiste mondial en 2006⁹.

Aujourd'hui, tous les dialogues bilatéraux portent sur une même question : qu'est-ce que l'Eglise ? Elle n'est évidemment pas sans incidence sur le modèle d'unité recherchée. A leur manière, les *Réponses à des questions concernant certains aspects de la doctrine sur l'Eglise* de la Congrégation pour la doctrine de la foi (2007) rejoignent les interpellations lancées par le texte *Appelés à être l'Eglise une*, adopté lors de l'Assemblée du COE en 2006, et le document de convergence *Nature et Mission de l'Eglise* proposé par la commission Foi et Constitution (2006)¹⁰ Mais un autre chantier est appelé à se développer, celui de l'anthropologie et de l'éthique¹¹.

Spiritualité

La « semaine de prière pour l'unité », qui depuis cent ans rassemble des chrétiens du 18 au 25 janvier, n'est plus la seule expression de la spiritualité œcuménique¹². D'autres temps forts mobilisent de plus en plus, comme la journée de prière des femmes (premier vendredi du mois de mars), la journée de la paix ou celle de la création. Il existe aussi un cycle de prière annuel proposé par le COE et des recherches autour d'un martyrologe commun¹³. Plus largement, rappelle le cardinal Kasper, il s'agit de développer « l'échange de dons » entre les

Eglises¹⁴, (Jean-Paul II, encyclique *Ut unum sint* de 1995, n° 28, 35, 56-57, 87), indissociable de la « conversion des Eglises »¹⁵.

Mais l'impossibilité d'une reconnaissance mutuelle du baptême et d'une l'hospitalité eucharistique réciproque demeurent des facteurs de crispation dans les relations locales. La question d'une date commune de Pâques n'est toujours pas résolue, et depuis une dizaine d'années, même la possibilité pour les chrétiens de prier ensemble fait l'objet de débats à l'initiative des Eglises orthodoxes¹⁶.

Un contexte de profondes mutations

Progrès et limites sont indissociables des transformations actuelles du paysage religieux, caractérisées par trois grandes mutations : 1) le basculement du centre de gravité du christianisme, avec l'émergence de nouvelles questions et de nouvelles Eglises venues des pays du Sud. 2) la « globalisation du religieux », qui se traduit par un décloisonnement confessionnel, et donc une démultiplication de la présence des confessions sur tous les continents. 3) la transformation des mentalités, qui s'exprime dans les figures du « pèlerin » et du « converti » (D. Hervieu-Léger) et explique en partie l'expansion de la mouvance pentecôtiste-charismatique ou le rayonnement de communautés comme Taizé.

Ces trois mutations ont des conséquences sur le mouvement œcuménique : nouvelles manières de poser le problème de l'unité,

⁹. BIRMELÉ A. *La communion ecclésiale* Paris, Cerf (« Cogitatio fidei » n° 218), 2000. Et LIENHARD M. *Identité confessionnelle et quête de l'unité*. Catholiques et protestants face à l'exigence œcuménique. Lyon, Olivetan, 2008.

¹⁰. Cf. *Unité des chrétiens* n° 149 (janvier 2008).

¹¹. Comité mixte catholique-protestant en France, *Choix éthique et communion ecclésiale*. Paris, Cerf, 1992.

¹². COUTURIER P. *Prière et unité chrétienne. Testament œcuménique*. Paris, Cerf, 2003.

¹³. Communauté de Bose, *Témoins de Dieu*. Martyrologe universel. 365 jours pour prier avec les saints. Paris, Bayard, 2005.

¹⁴. *Manuel d'œcuménisme spirituel*. Bruyères-le-Chatel, Nouvelle Cité, 2007.

¹⁵. GROUPE DES DOMBES, *Pour la conversion des Eglises*. Identité et changement dans la dynamique de communion. Paris, Le Centurion, 1991.

¹⁶. Sur leur engagement œcuménique : cf

<http://www.centreorthodoxe.org/index.php?lang=fr&smenu=smenu8&nav=dialogues1>



tensions internes à chaque confession, développement de réseaux d'affinité transconfessionnels et d'« Eglises indépendantes ».

Dès lors, le but du mouvement œcuménique peut-il être encore la recherche d'une unité visible des Eglises aboutissant à une célébration commune de l'eucharistie (statuts du COE) ? L'affaiblissement du rôle de la commission Foi et Constitution au sein du COE est-elle le signe d'une résignation face aux divisions doctrinales du passé ou annonce-t-elle une nouvelle orientation du mouvement œcuménique ?

Quel avenir pour le COE ?

Conscient que ses membres ne représentent même plus le quart du monde chrétien (480 millions de fidèles), soit beaucoup moins que l'Eglise catholique et que la majorité des communautés

évangéliques-pentecôtistes (540 millions) en pleine expansion, le COE avait lancé en 1998 un projet de *Forum chrétien mondial*. Il s'agissait de mettre à la même table toutes les composantes de la diversité chrétienne actuelle. Ce projet a pris corps : après une succession de rencontres continentales, la première réunion du *Forum* au niveau international a eu lieu près de Nairobi, en novembre 2007.¹⁷ Certes les participants ont déclaré vouloir continuer de se rencontrer sans pour autant substituer ce nouvel « espace de dialogue » au COE. Reste que ce dernier ne cesse de s'interroger sur son rôle dans ce nouveau contexte¹⁸. S'il a su adopter quelques réformes sous la pression des Eglises orientales à l'Assemblée de Porto Alegre (critères d'admission, prise de décision par consensus), il fait face actuellement à une crise interne qu'il doit surmonter pour continuer de porter le mouvement œcuménique. ■



Signature de la charte œcuménique européenne 2001 (cliché Forster - UDC).

¹⁷. Voir : <http://www.globalchristianforum.org/french/index.php>

¹⁸. cf. la déclaration « Vers une conception et une vision commune du Conseil Oecuménique des Eglises » en 1997.

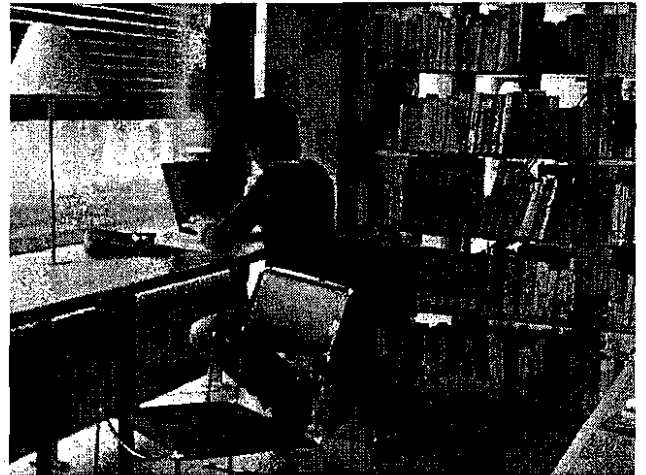


par Dominique VARRY, Université de Lyon (enssib)

Ce travail a pour origine une proposition de Marc Venard, président de la Société d'histoire religieuse de la France faite dans la rubrique « Travaux et enquêtes » du numéro de janvier-juin 2001 de la *Revue d'histoire de l'Église de France*¹. Elle précède la publication des premiers résultats de l'enquête de Philippe Martin (université de Nancy II) sur le livre de piété². Ce faisant, Marc Venard souhaitait renouer avec la tradition des grandes enquêtes collectives nationales, jadis initiées par la Société : celles sur les archives diocésaines, les statuts synodaux, les visites pastorales, ou les « matériaux Boulard ». Cette proposition intervenait aussi quelques années après la parution du livre de Francis Higman³, et alors que l'équipe de l'université de Saint Andrews développait ses repérages dans les collections françaises. Elle partait du constat que le livre de piété est un objet difficile à définir, qui échappe le plus généralement aux inventaires après-décès comme aux catalogues de bibliothèques. Elle reconnaissait enfin qu'une telle enquête ne pouvait se faire que « livre en mains ».

C'est à l'occasion de la réunion annuelle du Groupe d'histoire religieuse, dit de « La Bussière », à Mont-Roland, que j'ai proposé aux porteurs de ce projet d'utiliser l'enssib comme une sorte de laboratoire destiné à tester sa faisabilité. Le livre de Philippe Martin, présentant sa méthodologie et les résultats de ses recherches n'est, quant à lui, paru qu'à l'été 2003⁴. Il reposait sur des dépouillements menés dans six bibliothèques de Lorraine et de Savoie (bibliothèques diocésaines de Nancy, Metz, Saint-Dié, Chambéry, Annecy et bibliothèque municipale de Chambéry), qui lui avaient

permis d'élaborer une grille très fine de description bibliographique et des contenus des ouvrages examinés.



Dans l'intervalle s'était réuni à l'enssib, à mon initiative, le samedi 19 janvier 2002, un petit groupe de travail destiné à discuter la notion de « livre de piété », la grille utilisée par Philippe Martin, et la faisabilité d'une enquête nationale. Il a réuni les chercheurs suivants : Marianne Carbonnier-Burkard (Faculté de théologie protestante de Paris), Gérald Chaix (université de Tours), Olivier Christin (université Lyon 2), François Dupuigrenet Desroussilles directeur de l'enssib, Marie-Hélène Froeschlé-Chopard (CNRS), Bernard Hours (université Lyon 3), Dominique Julia (EHESS), Yves Krumenacker (université Lyon 3), Philippe Martin (université Nancy 2), Martin Morard (Institut catholique de Paris), Daniel Moulinet (université catholique de Lyon), Claude Savart (université Paris 12), Dominique Varry (enssib), Marc Venard (université Paris 10). D'autres collègues invités, qui n'avaient pu se joindre à nous, comme le Frère Albaric,

¹. VENARD (Marc), « Pour une enquête nationale sur les livres de piété », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 87, n° 218, janvier-juin 2001, p. 133-134.

². MARTIN (Philippe), « Le livre de piété (vers 1640-vers 1850). Approche méthodologique et premières conclusions », *Idem*, p. 135-149.

³. HIGMAN (Francis), *Piety and the People. Religious Printing in French 1511-1551*, Aldershot, Ashgate, 1996.

⁴. MARTIN (Philippe), *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Editions du Cerf, 2003, (Histoire religieuse de la France).



avaient envoyé des contributions écrites au débat. Un compte-rendu détaillé des discussions de cette journée a été publié dans le numéro de juillet-décembre 2003 de la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*⁵.

Une des décisions prises ce 19 janvier avait été d'utiliser les fonds de la Bibliothèque municipale de Lyon comme terrain d'enquête. C'est la raison pour laquelle j'ai lancé, en janvier 2003, deux équipes de conservateurs-stagiaires de l'enssib dans le repérage, l'identification et la description du contenu des livres de piété des XVe-XVIe siècles d'une part, et du XIXe siècle d'autre part. Nous avons profité pour cela du cadre du « mémoire de recherche » auquel étaient obligés les conservateurs-stagiaires non thésards. Ils devaient, en petites équipes de trois ou quatre, mener des recherches sous la direction d'un enseignant-chercheur de l'école, entre janvier et juin, et aboutir à la rédaction d'un mémoire donnant lieu à soutenance publique en juillet. Le travail qui leur était demandé était l'identification des livres de piété de la période, et la description précise de ceux-ci tout en adaptant à leur objet la grille de dépouillement de Philippe Martin. Un premier groupe, composé de François-Xavier André, Joëlle Etévenaux et Mathieu Gerbault, a étudié la période 1450-1600, repéré 300 titres dont 63 jugés significatifs ont été analysés. Un second groupe, composé de Faustine Bellenger, Aurélie Delamarre et Nathalie Varrault, a travaillé sur le XIXe siècle et analysé 56 titres. Ces travaux, qui sont consultables à la bibliothèque de l'enssib, ont donné lieu à un compte-rendu analytique de Marc Venard dans le numéro de janvier-juin 2005 de la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*⁶.

Une équipe de la promotion 2004,

composée de Ghislaine Aung-Ko, Alix Bréban, Sophie Chevallier, Romain-Grégory Guatel et Marie Santini, a prolongé l'investigation sur le XVIIe siècle, et analysé 102 titres. Enfin, le XVIIIe siècle a été traité par Mehdi Mokrane, Christophe Robert et Maïté Vanmarque, de la promotion 2006, qui ont analysé 127 titres de la période considérée. Ces travaux n'ont pas encore fait l'objet d'un compte-rendu. Ils se sont placés dans la continuité des études antérieures qui les encadraient chronologiquement. Leurs auteurs ont repris la même démarche : une première recherche par mots-clés, puis une sélection livres en main. Ils ont repris, en les adaptant légèrement, les grilles établies par leurs devanciers, en mettant l'accent sur la présentation matérielle des ouvrages, ce qui fait que leurs résultats sont concordants.

A la lumière de ces expériences, il appartient désormais aux initiateurs du projet national de décider ou non du lancement de l'enquête. Celle-ci ne pourra être menée que par le concours d'équipes régionales. Il est en effet hors des forces de l'enssib de la mener seule. Du moins peut-elle faire profiter ces équipes de son expérience en la matière, de formations sur mesure à la description du livre ancien et à des rudiments de bibliographie matérielle, et des résultats d'autres travaux complémentaires sur le sujet menés en son sein. Je pense par exemple à l'investigation menée par un autre « groupe recherche » sur la production du libraire lyonnais Emmanuel Vitte (1849-1928)⁷ ; ou celle menée par le signataire de ces lignes en collaboration avec Yves Krumenacker sur *l'Ange conducteur*, best-seller du livre pieux pour lequel 733 éditions de 1681 à 1967 ont été à ce jour recensées⁸. ■

⁵. VARRY (Dominique) et VENARD (Marc), « Projet d'enquête sur les livres de piété (suite), Villeurbanne, 19 janvier 2002 », la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 89, n° 223, juillet-décembre 2003, p. 424-436.

⁶. VENARD (Marc), « Livres de piété (suite) », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 91, n° 226, janvier-juin 2005, rubrique « Bulletin critique », p. 107-112.

⁷. DARBOUR (Aurélie), JOSTE (Clémence), LÈBRE (Céline), MENNESSIER (Anne-Laurence), *Une maison d'édition lyonnaise : la Librairie générale catholique et classique Emmanuel Vitte entre 1876 et 1928*, Mémoire de recherche, enssib, 2004.

Idem, « Emmanuel Vitte, le dernier des libraires catholiques lyonnais ? », *Histoire et civilisation du livre : revue internationale*, n° 2, 2006, p. 213-227.

⁸. Les résultats de cette recherche seront prochainement consultables sur le site web de l'enssib.

Jeudi 24 - Vendredi 25 janvier 2008

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION



Notre rencontre s'est déroulée cette année au **Centre Beaulieu**, 145 rue St Genès à Bordeaux où se trouve la Bibliothèque diocésaine (dans les locaux de l'ancien Grand Séminaire), superbement restaurée.

Elisabeth Lang, la bibliothécaire, était très heureuse de nous y recevoir : cela constituait en quelque sorte pour elle « l'inauguration » de la Bibliothèque. De plus, nous avons été très

agréablement reçus dans ce centre diocésain aménagé pour loger, nourrir les participants ; cela nous a permis de vivre ensemble quelques heures très riches d'échanges et de convivialité.

Notre sujet :

« Des Bibliothèques chrétiennes : pour qui ? pourquoi ? »

Vaste sujet sur lequel sont venus nous aider à réfléchir **Mgr le cardinal Ricard**, archevêque de Bordeaux accompagné du **père Jean Rouet**, vicaire général et du **père Veissier** archiviste du diocèse de Bordeaux, que nous remercions tous trois vivement.

Par ailleurs **Monique-Lise Cohen**, chargée des livres de culture hébraïque à la Bibliothèque Municipale de Toulouse nous a informés de l'importance de la conservation des livres hébraïques.

Enfin **Mme Repellin**, représentant la Bibliothèque de l'Institut Catholique de Toulouse (dont elle a été la bibliothécaire), nous a entretenus de la conservation partagée des revues qui constituent une part non négligeable de nos bibliothèques et que nous avons du mal à gérer.

Nos Bibliothèques, nos problèmes

Avant de faire le tour des particularités de chaque bibliothèque, nous voudrions, pour éviter les répétitions, faire part des difficultés communes que rencontrent les « Bibliothécaires » salariés ou bénévoles, et dont l'évocation est revenue de façon lancinante :

Premier problème : celui de la **communication**. A l'heure où il existe tant de moyens pour communiquer et où on les évoque de façon insistante, voilà la phrase prononcée par la presque totalité des participants : « **L'information ne passe pas** ». Cela nous donne l'impression de réaliser un énorme travail, intéressant certes, mais qui ne rend pas tous les services d'information, de formation, d'évangélisation pour lesquels, en principe, il est conçu. Si bien que nous nous sentons dépositaires d'un



trésor dont les potentialités sont ignorées et dont seule profite une minorité. On rencontre trop de cloisonnement entre les différentes structures d'un diocèse. L'une d'entre nous évoquait même avec humour une « pastorale des bocaliers » ! Nous comptons beaucoup sur toutes les idées contenues dans les exposés si riches de Mgr le cardinal Ricard et du père Veissier, dont nous ne pouvons pas penser qu'ils ne les évoqueront pas avec leurs frères Evêques et Prêtres.

Deuxième problème : de nombreux participants notent que **l'informatisation des bibliothèques** constitue un travail de longue haleine, un peu écrasant, toujours à améliorer. Dans ce domaine en particulier les échanges entre participants a été

particulièrement fructueux, les plus « avancés » donnant des renseignements précieux pour les autres.

Cependant, nous n'oublierons pas de noter l'enthousiasme avec lequel chacun travaille dans « sa » bibliothèque, en parle avec plaisir, fait preuve d'une grande volonté pour que celle-ci soit vivante et dynamique. Nous remarquons aussi que sont évoqués l'importance et la richesse du facteur humain tant pour l'accueil des lecteurs que pour le travail en équipes que nécessite une bibliothèque. Le nombre de Bibliothèques représentées à ces journées, pas moins de 14, soit 25 participants montre l'intérêt de ces rencontres. ■



Centre Beaujeu

EXPOSÉ PAR LE P. VEISSIER,

archiviste du diocèse de Bordeaux

En 1994, la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Eglise, s'est efforcé de réaliser le désir du pape Jean Paul II à savoir : « **renforcer la présence pastorale de l'Eglise dans le domaine vital** » de la culture et des biens culturels, et s'efforcer d'appliquer ses directives à ce sujet (motu proprio du 25-03-1993).

Dans ce but, à partir de la mission que lui a confiée la Constitution Apostolique Pastor Bonus, elle a essayé de faire en sorte que tout le peuple de Dieu, et surtout les prêtres actuels et futurs prennent davantage conscience de l'importance et de la nécessité du rôle des « biens culturels » dans l'expansion et l'approfondissement de la foi. Dans cette perspective, la Commission a publié quatre documents :

- un premier pour raviver la sensibilité des futurs prêtres sur ces problèmes, au cours de leur formation théologique et pastorale,
- un second sur le sens et la valeur de l'Art Sacré,
- un troisième sur l'importance de direction prévoyante des archives ecclésiastiques,
- et le quatrième sur la reprise d'un effort renouvelé pour la valorisation des bibliothèques dans le contexte des études et de la vie des communautés ecclésiales.

C'est dire, combien archives et bibliothèques, dans la vie de l'Eglise, sont liées, et combien, il est difficile parfois, d'établir non pas une frontière, ni une séparation entre les deux services, mais bien une articulation. C'est pourquoi les bonnes relations entre l'archiviste et le bibliothécaire sont primordiales et doivent se situer en termes de complémentarité, et certainement pas de rivalité, le tout pour un service

commun de l'évangélisation.

Je me réjouis qu'il en soit ainsi à Bordeaux, même si dans des temps anciens, il n'en a pas toujours été ainsi.

Dans une première partie, je parlerai des archives, en me limitant aux archives diocésaines, du rôle et de la fonction de l'archiviste,

Et dans une deuxième partie, avec l'aide des documents du Magistère, je parlerai des bibliothèques ecclésiastiques.

- I -

L'archiviste a pour mission non seulement de garder fidèlement les documents du passé, mais également d'engranger avec le même soin les documents du présent, en travaillant ainsi au service de l'histoire de l'Eglise, celle d'hier, et celle que nous écrivons toujours les jours, aujourd'hui.

L'importance de l'histoire se vérifie déjà dans notre vie personnelle ; la mémoire tient une place considérable dans la manière dont se construit notre personnalité et dont nous conduisons notre vie.

Dans le vaste domaine des sciences, l'histoire est un élément important du développement de la culture humaine.

Dans un article de la collection Rencontres, Henri Davenson, l'a noté en ces termes :

« *L'histoire ne commence qu'au moment où le passé devient connaissance ; jusque là elle n'a pas d'existence réelle : ce passé n'a jamais existé comme tel (il était le présent pour les héros qui l'ont vécu). Il ne devient réel qu'en pénétrant dans ma vie d'historien, d'homme cultivé curieux de connaître. C'est le privilège de l'homme, et surtout de l'homme des hautes cultures (car l'histoire, soulignons le, relève de l'ordre de la culture, non de la*

nature), que de pouvoir élargir son commerce avec les hommes au-delà du cercle de ses contemporains, et par l'exploitation du souvenir collectif, d'évoquer à son gré les hommes du passé et de vivre avec leurs grandes ombres. C'est cette prise de conscience du passé vécu qui constitue proprement l'histoire, qui nous apparaît avant tout comme une connaissance, cas particulier, extension dans le temps, de la connaissance de l'homme.

Connaissance, l'histoire est soumise à la règle fondamentale de tout savoir : pour qu'elle existe, il faut qu'elle soit vraie, à tout le moins que nous puissions croire, hic et nunc, qu'elle est vraie, adhérer sans réserve à l'image qu'elle nous présente. Autrement dit l'histoire relève de la catégorie de la science ; Comme elle n'est pas donnée toute faite, dans un éclair d'illumination, elle supposera un effort patient pour retrouver, conquérir et construire ; et, bien sûr, au bout de cet effort, il n'est pas garanti que nous puissions atteindre à cette connaissance adéquate et certaine que symbolise le nom de science, mais l'éventualité d'un échec relatif ne nous dispense pas de cet effort ; le décalage persistant et douloureux de la connaissance et de la réalité est une des servitudes de la condition humaine, et nous avons appris à la subir sans nous décourager.

.....

Qu'elle soit politique, artistique, etc.... L'histoire n'est jamais qu'une discipline auxiliaire ; pas plus qu'elle ne dispense le philosophe de penser, elle ne dispense l'homme d'Etat, le citoyen, de juger, l'artiste de choisir ; ce n'est pas elle qui décide du beau, du juste. Mais pourtant élargissant notre connaissance de l'homme, étendant notre expérience humaine dans une dimension illimitée, elle est un instrument de culture, un élément fondamental de toute forme supérieure de la culture. »

Si j'ai longuement cité cet article, c'est qu'il m'a semblé qu'il n'était pas inutile de percevoir l'importance de l'histoire comme élément de culture humaine avant de

souligner plus fortement encore son rôle essentiel dans la prise de conscience du mystère de l'Eglise et dans la démarche même de la foi.

Je ne saurais d'ailleurs mieux l'illustrer qu'en vous renvoyant à l'excellent article de René Rémond dans le Tome X de « 2000 ans de christianisme ». Son titre même est suggestif : « La mémoire dans l'Eglise ».

Il note très justement :

« C'est comme religion que le christianisme est essentiellement historique : je veux dire dans sa révélation et sa dogmatique. Il n'en est aucune autre qui établisse comme lui au centre de sa croyance et de sa catéchèse l'histoire.... Religion historique, se référant à des événements accomplis, fondée sur des témoignages transmis à travers les siècles, le christianisme entretient avec l'histoire une relation qui n'est pas accidentelle : elle fait partie de son être même. »

Dans ce même tome X de « 2000 ans de christianisme » le Père Chenu, montre dans une vision de foi l'importance de cette histoire sainte que nous écrivons avec Dieu ;

« Il apparaît que le christianisme est une mémoire, je veux dire une conscience collective récapitulant sans cesse les éléments successifs d'une existence toujours fluente ; Sans doute, tout groupement humain, depuis la tribu primitive jusqu'à la nation moderne, trouve consistance et dynamisme dans la continuité des générations qui l'ont engendré. Mais, pour l'Eglise, s'ajoute à cette condition générale un trait spécifique, qui donne une nouvelle densité à cette mémoire : les événements qui l'ont actualisée de siècle en siècle ont entre eux une relation qui les tient en continuité avec un Evénement radical, unique, totalitaire : l'incarnation de Dieu et son entrée dans l'histoire de l'humanité. C'est là pour le croyant l'objet du « mystère » par lequel il est chrétien, et, pour l'incroyant, qui se tient au dehors, une interprétation cohérente du mystérieux destin de l'homme.

.....



Le passé est le sous-sol du présent, et le féconde sans cesse, comme un fleuve souterrain ; le présent procure une nouvelle intelligence du passé, comme en un accouchement permanent. C'est bien ce que nous disions : la mémoire en acte. Étonnante puissance. Il est évidemment difficile d'en discerner la cohérence et les ruptures, dans une dialectique dont la foi en l'avenir procure les dimensions. Telle est cette entreprise, dont nous recueillons le bienfait. »

Cette même conviction, exprimée vigoureusement par un historien et un théologien fait bien apparaître qu'il ne saurait y avoir d'Eglise sans mémoire et que la qualité d'une vie en Eglise est liée à la manière dont nous vivons le présent dans la lumière de cet événement unique de l'incarnation de Dieu, de son entrée dans l'histoire de l'humanité.

René Rémond note justement les dérèglements auxquels peut donner lieu le fonctionnement de la mémoire dans la vie de l'Eglise. Notre époque les expérimente de toutes manières : soit par fixation sur certains moments ou amnésie.

Il est important pour une juste compréhension du fonctionnement de la mémoire de citer ce passage de René Rémond.

« Il ne serait pas impossible de décrire la pathologie de la fonction mémoire dans la vie de l'Eglise. Une des maladies les plus fréquentes consiste à vouloir arrêter son histoire à une des phases, arbitrairement érigée en modèle immuable dont elle ne devrait plus s'écarter ; de cette maladie, les formes sont multiples, aussi nombreuses que les âges successifs. Les uns rêvent d'un retour aux origines et nourrissent la nostalgie inguérissable de la pureté des commencements ; ils récusent la totalité de l'histoire postérieure à Constantin et attendent un retour aux catacombes. Il y a toujours eu dans l'Eglise une aspiration primitiviste à un évangélisme restauré.

D'autres croient reconnaître le seul visage authentique de l'Eglise dans celle née du Concile de Trente.

Aussi la célébration du passé ne peut-elle se suffire à elle-même. L'exercice de la mémoire doit s'enraciner dans une méditation sur la nature des liens qui unissent dans l'Eglise présent et passé : l'ecclésiologie doit comporter une théologie de l'histoire. La fonction de la mémoire dans l'Eglise est originale ; elle n'est pas simple restitution d'un passé accompli, ni réitération mécanique des expériences anciennes. Elle effectue, elle rend présent ce dont elle célèbre le souvenir : mémorial de la passion, la célébration eucharistique renouvelle le sacrifice du Christ. Elle se tourne aussi vers l'avenir. Une lecture grammaticale de l'ordinaire de la messe soulignerait le permanent mélange des temps, qui révèle l'incessant passage du passé au présent et de celui-ci au futur. Si l'Eglise fait mémoire des paroles et des actes du Christ, c'est pour implorer aujourd'hui la miséricorde du Seigneur, dans l'espérance du salut et du dernier avènement. »

Quel intérêt y a-t-il aujourd'hui à conserver ou à collectionner, à grouper de vieux documents ? En ce temps de crise où l'homme s'interroge davantage sur son avenir que sur son passé, le risque existe et n'est pas évité bien souvent, de considérer les archivistes comme des hommes qui passent leur temps à des tâches secondaires, sans intérêt.

Écoutons plutôt cette consigne du Père Delaruelle :

*« Dans les temps incertains que traverse le chrétien, où il est si difficile de connaître son devoir, et de savoir où s'engager, le **sentire cum Ecclesia** est la seule consigne qu'un historien puisse donner à ses frères ».*

Par le service qu'il assume de la mémoire en acte dans l'Eglise, l'archiviste doit rendre possible la lecture de l'action de Dieu dans l'histoire des hommes.



bibliothèque de conservation qualitative (consistant en une sélection spécifique des livres à rassembler et à conserver). Un autre tournant significatif se produisit dans le milieu de la tradition des Ordres mendiants, lorsque les bibliothèques firent l'objet d'une attention orientée systématiquement vers la rationalisation de l'inventaire et du dépôt, en vue de l'étude et de la consultation.

Il faudra en effet attendre la fin de l'Humanisme et de la Renaissance pour que soient mûres les conditions destinées à assumer ces stimulations jusqu'à les transformer en principes théoriques d'organisation à caractère général. Et ici également certaines bibliothèques ecclésiastiques (la Vaticane, l'Ambrosienne, pour ne citer que les plus célèbres) se distinguèrent, parmi les premières et les plus importantes, dans l'intention d'unir l'intérêt de rassembler un vaste et précieux patrimoine de livres, organisé dans des buts culturels, scientifiques, d'intérêt général, à l'accessibilité à un public cosmopolite, composé de savants intéressés à la consultation et à la valorisation du savoir contenu dans les textes et non seulement au caractère précieux des documents recueillis. En même temps le concept même qui préside à l'acquisition et au rassemblement des textes s'élargit jusqu'à devenir encyclopédique : la bibliothèque ecclésiastique, à côté des textes qui se rattachent aux disciplines théologiques traditionnelles, rassemble désormais, avec soin et assiduité, les classiques latins et

grecs, les textes philosophiques et scientifiques, les documents des cultures et religions, les monuments de l'histoire et de l'art des différents peuples et des civilisations les plus diverses.

De cette manière, il est possible d'esquisser pour la bibliothèque ecclésiastique, en parcourant à nouveau les étapes de cet événement caractéristique, sa « vocation » significative à représenter un lieu typique de confrontation entre les diverses formes du savoir. Cela précisément en raison de l'impulsion universaliste (catholique) servant de fond à la conception chrétienne de la recherche de la vérité, laquelle comporte l'intérêt et l'habitude de chaque domaine de l'histoire et de la culture où l'expérience de cette recherche semble pratiquée et documentée.

Tout au long de l'histoire de l'Eglise, les bibliothèques ecclésiastiques ont souvent été des centres culturels de haut niveau, et ce sont encore aujourd'hui des instruments essentiels pour la culture.

Mais il n'a pas toujours été possible, ni voulu, de maintenir toutes les bibliothèques. Des aliénations imprévues, ou la confiscation des immeubles où elles se trouvaient ; des événements liés aux guerres ou révolutions, des suppressions d'Ordres religieux ; certaines régressions culturelles, certaines négligences ou manque d'intérêt, n'ont pas toujours facilité la survie ou le fonctionnement de nombreuses bibliothèques. ■

bibliothèque de conservation qualitative (consistant en une sélection spécifique des livres à rassembler et à conserver). Un autre tournant significatif se produit dans le milieu de la tradition des Ordres mendiants, lorsque les bibliothèques firent l'objet d'une attention orientée systématiquement vers la rationalisation de l'inventaire et du dépôt, en vue de l'étude et de la consultation.

Il faudra en effet attendre la fin de l'Humanisme et de la Renaissance pour que soient mûres les conditions destinées à assumer ces stimulations jusqu'à les transformer en principes théoriques d'organisation à caractère général. Et ici également certaines bibliothèques ecclésiastiques (la Vaticane, l'Ambrosienne, pour ne citer que les plus célèbres) se distinguèrent, parmi les premières et les plus importantes, dans l'intention d'unir l'intérêt de rassembler un vaste et précieux patrimoine de livres, organisé dans des buts culturels, scientifiques, d'intérêt général, à l'accessibilité à un public cosmopolite, composé de savants intéressés à la consultation et à la valorisation du savoir contenu dans les textes et non seulement au caractère précieux des documents recueillis. En même temps le concept même qui préside à l'acquisition et au rassemblement des textes s'élargit jusqu'à devenir encyclopédique : la bibliothèque ecclésiastique, à côté des textes qui se rattachent aux disciplines théologiques traditionnelles, rassemble désormais, avec soin et assiduité, les classiques latins et

grecs, les textes philosophiques et scientifiques, les documents des cultures et religions, les monuments de l'histoire et de l'art des différents peuples et des civilisations les plus diverses.

De cette manière, il est possible d'esquisser pour la bibliothèque ecclésiastique, en parcourant à nouveau les étapes de cet événement caractéristique, sa « vocation » significative à représenter un lieu typique de confrontation entre les diverses formes du savoir. Cela précisément en raison de l'impulsion universaliste (catholique) servant de fond à la conception chrétienne de la recherche de la vérité, laquelle comporte l'intérêt et l'habitude de chaque domaine de l'histoire et de la culture où l'expérience de cette recherche semble pratiquée et documentée.

Tout au long de l'histoire de l'Église, les bibliothèques ecclésiastiques ont souvent été des centres culturels de haut niveau, et ce sont encore aujourd'hui des instruments essentiels pour la culture.

Mais il n'a pas toujours été possible, ni voulu, de maintenir toutes les bibliothèques. Des aliénations imprévues, ou la confiscation des immeubles où elles se trouvaient ; des événements liés aux guerres ou révolutions, des suppressions d'Ordres religieux ; certaines régressions culturelles, certaines négligences ou manque d'intérêt, n'ont pas toujours facilité la survie ou le fonctionnement de nombreuses bibliothèques. ■



**« UNE BIBLIOTHÈQUE DIOCÉSANE
UN OUTIL DE CULTURE, DE FORMATION,
D'ÉVANGÉLISATION »**

*par le Cardinal Jean-Pierre RICARD,
Archevêque de Bordeaux*

Il revient à l'évêque de veiller à ce que son diocèse soit pourvu de ces outils performants de formation, de culture et d'évangélisation que sont les bibliothèques. Autrefois, c'était quelqu'un au Grand Séminaire qui portait ce souci. Cela a amené quelques fruits amers quand le Grand Séminaire, dans certains diocèses, a fermé. Cela appelle une plus grande implication de l'évêque et éventuellement du responsable du Service diocésain de la formation :

l'évêque veille au développement de la bibliothèque diocésaine (Etat, local, espace, entretien, embauche d'un personnel professionnel et de bénévoles, investissement financier...).

il veille sur d'autres bibliothèques religieuses (souvent liées à un lieu de formation, à leur devenir quand la maison religieuse ferme.)

il voit s'il faut créer des points bibliothèques-documentation dans différents lieux du diocèse. Bibliobus dans des sites touristiques l'été.

**1. La bibliothèque diocésaine,
un outil de culture.**

Une bibliothèque a souvent un fonds patrimonial important. Nous nous enracinons dans toute une histoire et toute une tradition. Il est bon d'avoir un fonds de livres qui sont témoins de cette tradition :

tradition de lectures du corpus biblique, des Pères de l'Eglise, des grands théologiens et des grands spirituels, tout au long des siècles jusqu'à aujourd'hui. Histoire de l'Eglise.

intérêts pour d'autres dimensions de la culture : philosophie, sciences humaines, littérature, histoire, livres sur l'Art, histoire locale. La théologie et la vie ecclésiale sont en dialogue avec la culture de leur temps.

l'Eglise est acteur culturel : Elle offre un outil intéressant à ceux qui font des recherches, qui veulent avoir un contact avec ce patrimoine culturel. Il peut y avoir des échanges qui ne sont pas sans intérêt avec ceux qui font ces recherches (chercheurs et étudiants). Il y a place pour un tel service, tout particulièrement dans une grande ville universitaire.

**2. La bibliothèque diocésaine,
un outil de formation**

Une bibliothèque diocésaine ne doit pas être seulement le recueil de livres anciens. Elle doit être un outil de formation. La dimension de formation prend de plus en plus d'importance dans notre vie ecclésiale. Elle doit pouvoir offrir une collection de revues et un choix de livres important, récents ou plus anciens.

A Bordeaux, la bibliothèque est au service du Séminaire, des séminaristes et des professeurs.

Elle est aussi un outil pour les étudiants, pour les laïcs qui fréquentent l'Institut Pey-Berland (550 inscrits cette année), pour ceux qui font une formation validée par l'Institut Catholique de Toulouse (autour de 80), et pour quelques-uns par la Faculté de Strasbourg.

Elle mérite d'être davantage connue comme instrument de formation et de culture. Il y a une publicité à faire.

Je signale qu'une bibliothèque diocésaine n'invalide pas le souci d'avoir dans quelques bourgs ou petites villes importants du diocèse, un mini fonds de bibliothèque. Celui-ci devrait pouvoir s'articuler sur des opérations de formation. Il comprendrait quelques ouvrages de base et quelques ouvrages plus directement en lien avec les services pastoraux assurés (catéchèse, pastorale sacramentelle, Bible, liturgie, catéchuménat...)

Il devrait y avoir un lien entre les bibliothèques et en particulier avec celle de la

Conférences des Evêques de France. Celle-ci a, en particulier, un nombre de revues très important (1200). Elle va bientôt être consultable en intranet puis ouverte ensuite plus largement. Cela suppose un réseau de bibliothèques informatisées.

3) La bibliothèque diocésaine, un outil d'évangélisation

Si nos bibliothèques sont un outil précieux au service de la formation, elles doivent être également pensées comme des lieux possibles d'évangélisation. Cela peut être vrai pour des chercheurs, des étudiants mais aussi pour ceux qui ont besoin de parler, pour ceux et celles qui entrent en contact avec l'Eglise ou la foi chrétienne.

La bibliothèque peut être alors un carrefour intéressant, un aréopage des temps modernes. Mais, sans doute, faut-il pour cela développer une publicité et proposer une animation autour de la bibliothèque. ■





PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE RENNES

Angers - Bibliothèque de l'Université Catholique

7 décembre 2007

COMPTE-RENDU

par Yann Celton, Bibliothécaire diocésain de Quimper.

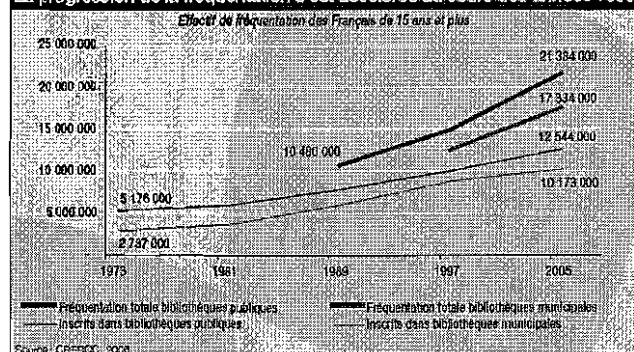
La présente réunion est née d'un souhait collectif lors du congrès de Lyon de se retrouver en région. A la province stricte furent conviés les collègues d'Orléans et de Sées.

S'inspirant du programme de la réunion de Bordeaux prévue en janvier 2008, nous avons travaillé le matin sur le thème du rôle de la bibliothèque diocésaine, les attentes des utilisateurs, les moyens de la faire mieux connaître. A cette fin Mgr Bruguès fut invité à notre rencontre. Son secrétaire particulier M. Michel Jacquet nous répond que Mgr n' « a certes jamais été indifférent au sort et devenir des bibliothèques diocésaines, ni comme évêque d'Angers hier, ni comme nouveau secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique aujourd'hui ». Sa nomination récente l'empêchant de se joindre à nous, Georges Le Gal à l'heureuse idée d'inviter Frédérique Poulet, professeur à l'UCO, qui intervient parmi nous lors de la dernière demi-heure.

Y. Celton débute la matinée par la projection d'un rapport récent du Credoc, commandé par la BPI Beaubourg, sur l'évolution de la fréquentation des bibliothèques municipales pendant les dix dernières années. Deux éléments retiennent notre attention : la fréquentation des bibliothèques a doublé sur cette période, passant de 10 millions en 1989 à 21 millions en 2005. Certes l'offre s'est diversifiée, mais le livre reste l'objet le plus fréquemment emprunté. La bibliothèque serait le plus répandu des équipements culturels de proximité : pour 85% des Français il existe une bibliothèque dans leur commune, ou à 10 minutes de chez eux. Autre élément de l'enquête, Internet ne serait pas un concurrent des bibliothèques, au contraire : une complémentarité et des usages

différents s'établiraient entre ces deux pôles du savoir. G. Le Gal précise que les salles de lecture de la bibliothèque de la Catho d'Angers sont toutes équipées en wifi, il constate que les étudiants utilisent le réseau pour Internet, mais aussi pour consulter le catalogue en ligne et pour consulter des ouvrages présents sur place. L'enquête indique que les usagers utilisent Internet en bibliothèque pour la consultation de sites pour les recherches documentaires (93%), la lecture de la presse (45%) et aussi des achats en ligne. En conclusion, « le maintien de l'attrait du livre, qui a partie liée avec l'élévation du niveau d'étude de la population, est l'un des signes du progrès de l'économie de la connaissance ». Reprenant le thème de la proximité des établissements, nous déplorons l'éloignement des bibliothèques diocésaines, en général basée sur un pôle unique dans le diocèse, et de leurs lecteurs.

La progression de la fréquentation s'est accélérée au cours des années 1990



Comment pallier l'éloignement ?

L'expérience de la Roche semble à tous intéressante et simple : le lecteur téléphone pour réserver jusqu'à trois livres, ils sont alors déposés par la bibliothécaire dans des casiers à la maison du diocèse. Ce sont les animateurs en pastorale qui se chargent du transport et les déposent aux presbytères les plus proches du lieu d'habitation du lecteur.



Il n'y a pas de problème pour les retours. Cette expérience n'en est qu'à ses débuts, seuls deux ensembles paroissiaux sont concernés aujourd'hui. Mais la formule est une réponse à l'éloignement des établissements.

Les uns et les autres évoquent les différentes réalités diocésaines locales. Dans le diocèse de Nantes s'organisent des bibliothèques paroissiales, à Saint-Nazaire, Chateaubriant, un projet à Ancenis. Souvent issues d'une initiative individuelle, un don de livres d'un particulier à la paroisse, ces petites bibliothèques fonctionnent localement, sans le truchement du bibliothécaire diocésain. A Saint-Nazaire, une religieuse possédait un fonds important, qui est géré aujourd'hui localement. Une aide technique de la bibliothécaire diocésaine est acceptée. Pour G. Le Gal on restaure ici la bibliothèque paroissiale, à terme des structures pas viables car il faut veiller au renouvellement des fonds (le livre religieux vieillit vite, précise-t-il), et se doter d'un budget conséquent. F. Capy précise qu'en outre ces bibliothèques hors contrôle courent le risque d'être accaparées par une mouvance spécifique, traditionalistes ou autres, loin de la pastorale diocésaine. Au Mans, une bibliothèque de paroisse existe à la Flèche, réalisée sur des dons. L'ensemble a vieilli ; un dépôt existe au petit séminaire, Mireille Félix en est responsable mais n'a pas le temps de s'en occuper. Des petites structures existent aussi sur le diocèse de Rennes, une bibliothèque paroissiale à la paroisse Saint-Augustin, à Bruz, Saint-Melon, et une nouvelle structure à Saint-Pern dédiée à la propédeutique et fonctionnant en circuit fermé. A Quimper une annexe informatisée fonctionne au centre diocésain de Brest.

A Angers le service des vocations possède également une bibliothèque interne. Moyen inédit de promotion, des bénévoles de la bibliothèque parcourent les paroisses et interviennent au début de réunions déjà programmées : elles indiquent l'existence de la bibliothèque diocésaine, et distribuent des bibliographies d'ouvrages possédés par la bibliothèque et concernant le sujet de la conférence du soir. Cette manière de procéder impressionne fortement les uns et les autres.

Vers 11h30 intervient Mme **Frédérique Poulet**, maître-assistant en théologie dogmatique à l'UCO, présentée par Georges Le Gal comme grande lectrice et abonnée assidue des deux bibliothèques angevines.

Mme Poulet insiste sur le rôle du bibliothécaire dans le choix des ouvrages, la composition des fonds d'une bibliothèque. En tous les cas, il convient de veiller à avoir des ouvrages de base sérieux, qui s'adressent à des lecteurs ne sachant où s'adresser. Il convient de se méfier de certains éditeurs, plus enclins à faire du prosélytisme que du travail scientifique : cette vision tronquée dessert le sujet, et favorise une vision identitaire. Dans une même perspective, il convient également de se méfier des courants ésotériques, new-age, évangélique et baptiste, ouvrages très tendance actuellement, sur le bien-être, etc. Il faut réussir à trouver des livres « sérieux » sur ces sujets, comme la collection Tout simplement. Toutes les encyclopédies classiques, mais aussi les revues Croire, Etudes, Christus, Le Monde des religions, les Guides Célébrer, la Petite bibliothèque du Christianisme constituent des valeurs sûres. La bibliothèque doit posséder également des fonds indispensables pour les formateurs diocésains, doit donc posséder des dictionnaires mis à jour et également des collections suivies. Les bibliographies en ligne reprises sur des sites sérieux peuvent aider à composer une bibliothèque. Si La Croix du jeudi offre des recensions pour le tout venant, il ne faut pas hésiter à consulter des sites plus spécialisés, comme celui du SNPLS (www.liturgiecatholique.fr) qui offrent de nombreuses ressources en ligne.

Nous assistons actuellement à une recrudescence d'une presse religieuse sauvage, ésotérique, attirante. Des titres fleurissent, comme Comment pardonner en dix leçons, Petites recettes pour bien prier, etc. Il faudrait dire aux évêques d'aller voir les bibliothèques, mais aussi les librairies, voir ce qui se vend. Les lecteurs actuellement rechignent à lire de lourds traités, il faut donc aussi privilégier le petit livre sérieux pour le grand public, qui n'exclut pas le spirituel.

En dernier mot, F. Poulet indique qu'il ne faut pas, par principe, acheter un livre qui ne sert qu'à une personne seule. Certes le rôle d'une bibliothèque est de collecter des ouvrages onéreux et spécialisés, mais cela doit rester dans une limite raisonnable.

Dernière considération pratique, Mme Poulet précise –réflexe de bonne lectrice échaudée– qu'il convient d'éviter les fermetures trop longues des bibliothèques, principalement pendant les périodes de vacances, tout spécialement quand les professeurs disposent d'un peu de temps pour venir travailler et avancer leurs recherches.

Pour F. Poulet, tout ceci relève de la notion d'évangélisation juste. Il faut savoir travailler avec les libraires. Une collaboration des professeurs de l'UCO avec les libraires de la ville est ainsi à l'œuvre.

L'assemblée remercie vivement Mme Poulet pour son propos clair, argumenté et motivant.

G. Le Gal indique que l'enjeu culturel de la lecture est laissé par les évêques aux librairies et non pas aux bibliothèques.

J. Mazoyer précise que l'évêque doit savoir que la bibliothèque existe, et se demande où en sont les liens avec la formation permanente. Elle précise aussi que la bibliothèque des Franciscains de Rennes est désormais en ligne sur le site de la médiathèque de Rennes *Les Champs Libres*, via le catalogue collectif régional (<http://franciscains-rennes.chez-alice.fr/>), bel exemple de visibilité.

Nous poursuivons notre échange sur nos façons respectives d'acquérir les ouvrages.

A Rennes les achats s'effectuent en lien avec la formation permanente : les professeurs par discipline choisissent les ouvrages. Ce n'est pas le cas à Nantes, les liens avec la formation sont inexistantes. Les séminaristes fréquentent la bibliothèque, mais les professeurs n'y viennent quasiment jamais.

A Angers le comité de lecture, composé principalement de membres de la formation permanente, est invité à transmettre les livres qui les intéressent au comité d'achat. A La Roche sur Yon se déroulent trois comités

de lecture par an ; un bulletin est édité à cette occasion, en lien avec le projet pastoral du diocèse, évoquant des thèmes comme le synode, l'eucharistie, la fraternité... Deux bulletins sont édités par an, et disponibles sur Internet. Comment se forment les animateurs ? s'interroge malicieusement Florence Capy.

G. Le Gal indique que les bibliographies des différents cours sont mises en ligne sur le site Internet. Tous les présents trouvent l'idée excellente. Il rajoute également que les sites universitaires comme l'université de Strasbourg proposent de bonnes bibliographies de qualité, bons outils d'orientation et d'acquisition pour les bibliothécaires.



Après un repas pris ensemble, nous visitons la bibliothèque de l'Université, guidés par Georges Le Gal. Etablissement neuf, totalement repensé et ré ouvert en 2003, la bibliothèque de l'UCO fait l'admiration de tous. La salle de lecture a elle seule compte 70000 ouvrages, tous en libre accès. Autour d'un atrium central se déploie tout un réseau de galeries constituées d'autant d'alvéoles propices à l'étude. Dans les réserves G. Le Gal nous montre quelques ouvrages intéressants, comme un volume de la première édition de *L'Encyclopédie* : « pas si rare que ça », mentionne t-il avec l'heureuse bonhomie du propriétaire comblé. Le groupe plus loin s'émerveille devant une édition des *Fables* de la Fontaine éditée en 1894 au Japon sur papier de riz, ou encore sur le fonds de l'orientaliste André Cacquot, professeur au Collège de France. Ici, compte tenu de la personnalité du donateur, le fonds



est conservé tel quel dans les réserves, sans dispersion ni dédoublement. Émerveillés par tant de beautés, nous rechignons à retrouver notre salle de travail.



Nous la regagnons cependant, pour évoquer en fin de journée des modalités pratiques de notre travail. Le plan de conservation partagée des périodiques, réalisé en 2004, est au point mort. Comment le relancer, et mettre à jour le document commun ? Y. Celton indique que la meilleure solution serait de mettre en ligne le document Word et que tout le monde s'y connecte pour le modifier. Mais cela poserait des problèmes insurmontables. Faute de mieux, il est proposé de travailler à partir de Yahoo-groupe, d'y copier le document en ligne, le modifier et le replacer sur le site distant, de sorte qu'un utilisateur suivant puisse se servir de la dernière version à jour. Y. Celton communiquera par mail les modalités pratiques. Cette pratique peut sembler mal commode, mais est la seule réalisable simplement aujourd'hui, semble-t-il. Il est toujours possible de questionner un autre informaticien sur cette question.

Par courrier, Marie-Pierre Elaoudais signale l'existence d'un logiciel de récupération de notices de la BnF : www.moccam-en-ligne.fr. Fl. Capy indique que RII fournit pour nos logiciels Libermédia l'interface Z-Cli très commode d'utilisation. Marie-Pierre indique en outre une autre solution informatique conseillée par un archiviste de la Catho, basée sur le logiciel libre PMB. Associé à une entreprise de service, la formule demeure moins onéreuse que nos logiciels actuellement utilisés. Bourges et Orléans étudieraient actuellement les possibilités de

migrations vers une telle plateforme.

Nous évoquons également la possibilité d'avoir un portail web commun aux bibliothèques diocésaines de la province de Rennes. Dans un premier temps, cette page renverra vers les liens des sites des différentes bibliothèques. Plus tard, une consultation simultanée des catalogues pourrait être envisagée. Y. Celton prendra contact avec J. Hascoët, webmaster de l'ABCF pour réaliser cette page. Il indique qu'il a placé sur le site de Quimper une page de méthodologie en bibliothèque, page qui pourrait être mutuellement enrichie.

Comment impliquer plus les évêques dans la vie de nos établissements ? G. Le Gal donne lecture d'une partie d'un rapport rédigé à l'attention de l'évêque de Quimper, en 1992. Il indique que ce qui était vrai dans ce rapport l'est toujours aujourd'hui, et propose, à partir de ce texte, de rédiger une lettre commune, signée de tous les bibliothécaires diocésains et adressée à tous les évêques de la province. La finalisation de cette lettre se fera lors de notre prochaine rencontre.

Le temps passant, et la circulation au cœur d'Angers ne diminuant pas, nous décidons de ne pas visiter la bibliothèque diocésaine, et de remettre cette visite dans de bonnes conditions à un autre moment.

Le groupe remercie chaleureusement Georges Le Gal pour l'accueil et l'impeccable organisation de cette journée.



Nous poursuivrons nos travaux **le 13 juin à Laval.** ■

SYNTHÈSE

par Yann Celton

A la suite du congrès de Lyon un questionnaire d'évaluation est passé dans les rangs. 23 réponses nous sont parvenues. Sur l'ensemble des réponses, 17 personnes trouvent la durée du congrès bonne, 2 trop longue. 12 personnes estiment que la date est bien choisie, 9 pensent qu'elle arrive trop tôt. Une personne signale d'éviter une trop grande proximité avec les journées du patrimoine. Le contenu dans l'ensemble est apprécié. Parmi les commentaires, retenons : « Reprendre des moments d'explication des nouvelles technologies », « Interventions un peu courtes pour certaines mais très riches », « Il pourrait y avoir des échanges entre participants », « Pas plus d'interventions ». Le niveau des interventions semble globalement accessible, parfois trop pointu. Les aspects accueils repas et hébergements sont très appréciés, les frais engagés corrects.

Quelques réactions choisies dans le lot des réponses : « C'est la première fois que je participe à un congrès ABCF et je suis ravie » ; « Lieu magnifique » ; « Journée d'excursion peu attrayante, on aurait pu sortir de Lyon » ; « Permet aussi des rencontres de couloir utiles » ; « J'ai été contente de rencontrer des bibliothécaires qui pourront m'aider à établir ma classification » ; « Des sujets très concrets seraient intéressants à introduire à l'intérieur d'un congrès : comment faire connaître nos bibliothèques, comment attirer des mécènes... » ; « Le congrès aurait dû être mieux couvert par la presse : il faudrait un chargé de communication au CA » ; « Congrès très important pour apprendre à nous connaître et mieux travailler ensemble » ; « Une réflexion en congrès sur l'avenir des bibliothèques diocésaines, leur utilité en pastorale » « Quel bonheur de ne pas se sentir seule. Richesse des contacts et des petits trucs partagés. » ■



Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	1
DOSSIER – OÙ EN EST LE MOUVEMENT OECUMÉNIQUE ? sous la direction du fr. Michel Mallèvre	2
ENQUÊTE SUR LES LIVRES DE PIÉTÉ par M. le professeur Dominique Varry	6
RENCONTRE DES BIBLIOTHÈQUES CHRÉTIENNES DU SUD OUEST (Bordeaux – Centre Louis Beaulieu - 24 janvier 2008)	
Compte rendu de la réunion	8
Exposé par le P. Veissier, archiviste diocésain de Bordeaux	10
« <i>Une Bibliothèque diocésaine, un outil de culture, de formation, d'évangélisation</i> ». par le Cardinal Jean-Pierre RICARD, Archevêque de Bordeaux	15
RENCONTRE DES BIBLIOTHÉCAIRES DIOCÉSAINS DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE RENNES (Angers – Bibliothèque de l'Université catholique - 7 décembre 2007)	
Compte rendu par Yann Celton	17
SYNTHÈSE DU CONGRÈS DE LYON par Yann Celton	21

ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES CHRÉTIENNES DE FRANCE - ISSN 1773-2565
(Siège sociale : 6, rue Regard - 75006 Paris - adresse réservée à la correspondance officielle)
Tirage de ce numéro : 290 exemplaires - Prix : 10 €

Directeur de la publication : Gilles BOUIS - Bibliothèque diocésaine de Nice
Maison du Séminaire - 29 Boulevard F. Pilatte 06300 NICE -
Tél. : 04 92 09 55 19 - Fax : 04 92 09 53 29
Courriel : bibliotheque@diocese06.fr
